

Mme DIARRA  
PRIMATURE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

DECRET N°2018 - 0593 /P-RM DU 24 JUIL. 2018

**PORTANT APPROBATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES ARCHIVES DU MALI**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°02-052 du 22 juillet 2002 relative aux archives ;
- Vu l'Ordonnance n°02-041/P-RM du 28 mars 2002 portant création de la Direction Nationale des Archives du Mali ;
- Vu le Décret n°02-424/P-RM du 09 septembre 2002 fixant les modalités d'application de la Loi n°02-052 du 22 juillet 2002 relative aux archives ;
- Vu le Décret n°2016-0056 /P- RM du 15 février 2016 fixant les modalités d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre des documents de politique nationale ;
- Vu le Décret n°2017-1033/P-RM du 30 décembre 2017 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2017-1034/P-RM du 30 décembre 2017, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,

**STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,**

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Politique nationale des Archives du Mali et son Plan d'Actions 2018-2022 annexés au présent décret sont approuvés.

**Article 2** : Le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et le ministre du Travail et de la Fonction Publique, chargé des Relations avec les Institutions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel. *mas*

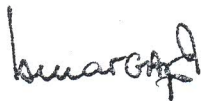
Bamako, le 24 JUIL. 2018

Le Président de la République,



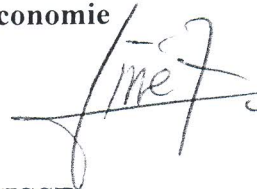
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,



Soumeylou Boubèye MAIGA

Le ministre de l'Economie  
et des Finances,



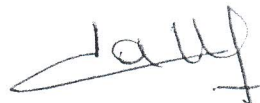
Docteur Boubou CISSE

Le ministre de l'Administration  
territoriale et de la Décentralisation,



Mohamed AG ERLAF

Le ministre du Travail et de la Fonction Publique,  
chargé des Relations avec les Institutions,



Madame DIARRA Raky TALLA